



**NOUVEAU
LIEU!**

21^{es} JOURNÉES INTERACTIVES DE **RÉALITÉS PÉDIATRIQUES**

PROGRAMME SCIENTIFIQUE

Jeudi 19 mars et Vendredi 20 mars 2020

PALAIS DES CONGRÈS DE BORDEAUX

**POSSIBILITÉ D'INSCRIPTION
ET DE RÉGLEMENT EN LIGNE
SUR : www.jirp.info**



Session de DPC organisée par la SAS-VFL n° 5249

Tous les professionnels de santé (libéraux et salariés) doivent satisfaire à l'obligation de DPC (Développement Professionnel Continu) depuis le 1^{er} janvier 2013 (loi HPST – juillet 2009).

Vous pouvez satisfaire à cette obligation en participant au programme proposé lors des 21^{es} Journées Interactives de Réalités Pédiatriques (21^{es} JIRP).

La SAS-VFL vous propose de valider le DPC suivant :

**>>> DPC 1 : Allergologie pédiatrique : actualités sur les allergies alimentaires et respiratoires
N° 52492000049 – Session 1**

Ce DPC est ouvert aux médecins spécialisés en pédiatrie

■ Vous êtes médecin libéral

Vous exercez en France une activité libérale à titre principal (supérieur à 50 %), y compris en tant que remplaçant thésé, ou en centre de santé conventionné, et vous êtes éligible à la prise en charge de l'ANDPC.

Vous disposez d'une enveloppe budgétaire annuelle auprès de l'ANDPC. De cette enveloppe sont déduits les frais de DPC et l'indemnisation du participant est versée à l'issue de l'ensemble des étapes de son programme, sur le compte bancaire qu'il aura préalablement indiqué dans son compte personnel (www.mondpc.fr).

■ Vous êtes médecin salarié, hospitalier, etc.

Les professionnels de santé salariés ne disposent pas de cette enveloppe budgétaire et sont soumis au règlement du plan de formation. L'employeur doit préalablement donner son accord pour la prise en charge des frais de DPC et pourra demander une prise en charge à son OPCA (l'ANFH pour les hospitaliers dans le cadre de la formation continue). Une convention de formation sera établie avec l'établissement.

L'inscription au DPC s'effectue directement via le site mondpc.fr avec le numéro d'agrément 52492000049 – Session 1



21^{es} JOURNÉES INTERACTIVES DE RÉALITÉS PÉDIATRIQUES

- Jeudi 19 mars 2020
**Allergologie pédiatrique :
actualités sur les allergies
alimentaires et respiratoires**
Concepteurs :
Pr Thierry LAMIREAU, Dr Bertrand DELAISI
- Vendredi 20 mars 2020
Dépistages
Concepteur : Pr David DA FONSECA

Organisation : Performances Médicales
91, avenue de la République – 75540 Paris Cedex 11
Tél. : 01 47 00 67 14 – Fax : 01 47 00 69 99 – Email : info@performances-medicales.com

Palais des Congrès de Bordeaux
Avenue Jean-Gabriel Domergue – 33 300 Bordeaux-Lac
Tél. : 05 56 11 99 00

Le Palais des Congrès est accessible de la gare Bordeaux Saint-Jean par le tramway ligne C, direction les Aubiers. Descendre à l'arrêt Palais des Congrès.

Parking visiteurs : rue du Cardinal Richaud.

JEUDI 19 MARS 2020

TITRE DU DPC :

ALLERGOLOGIE PÉDIATRIQUE : ACTUALITÉS SUR LES ALLERGIES ALIMENTAIRES ET RESPIRATOIRES

Concepteurs : Pr Thierry LAMIREAU, Dr Bertrand DELAISI

Valorisable au titre DPC sous réserve de sa publication

Session de DPC organisée par la SAS-VFL N° 5249

N° 52492000049 – sous réserve de sa validation



AMPHITHÉÂTRE A – SALLE SPÉCIFIQUE DPC

08 h 30-09 h 00 : Accueil des participants – Remise du questionnaire d'évaluation pré-test

Au début de chaque intervention, les participants répondent à des questions par voie électronique avec leur smartphone. Un graphique apparaît ensuite sur leur écran et l'écran général, reprenant le pourcentage des réponses de tous les participants: le bénéfice d'un grand nombre de participants est que les réponses ont une bien meilleure significativité statistique. Cela permet à chaque participant de se situer par rapport à la moyenne et, si son résultat n'est pas optimum, d'envisager d'approfondir sa formation lors d'une autre session plus ciblée.

09 h 00-12 h 30 : Mises au point en allergo-pédiatrie

Modérateur: Pr Thierry Lamireau

9 h 00 – 10 h 30	<ul style="list-style-type: none"> → Les nouvelles formes d'allergie alimentaire: infiltrations éosinophiliques, SEIPA et autres formes non IgE-médiées Pr Thierry Lamireau (30 minutes) → Induction de tolérance: par quelle voie, pour qui, quand et comment ? Dr Guillaume Pouessel (30 minutes)
DPC 1	<ul style="list-style-type: none"> → Questions/Réponses entre les experts et les participants (30 minutes)

10 h 30-11 h 00 : Pause

11 h 00 – 12 h 30	<ul style="list-style-type: none"> → Les fausses allergies: comment ne pas se tromper ? Dr Grégoire Benoist (30 minutes) → Développement de l'allergie: peut-on agir ? Pr Lisa Giovannini-Chami (30 minutes)
DPC 1	<ul style="list-style-type: none"> → Questions/Réponses entre les experts et les participants (30 minutes)

12 h 30-14 h 00 : Pause déjeuner

Au début de chaque intervention, les participants répondent à des questions par voie électronique avec leur smartphone. Un graphique apparaît ensuite sur leur écran et l'écran général, reprenant le pourcentage des réponses de tous les participants : le bénéfice d'un grand nombre de participants est que les réponses ont une bien meilleure significativité statistique. Cela permet à chaque participant de se situer par rapport à la moyenne et, si son résultat n'est pas optimum, d'envisager d'approfondir sa formation lors d'une autre session plus ciblée.

14 h 00
–
16 h 00

- Comment apprendre aux patients allergiques à bien lire les étiquetages ?
Dr Grégoire Benoist (12 minutes)
- Comment réintroduire les protéines du lait de vache en pratique de ville ?
Dr Grégoire Benoist (12 minutes)
- Stylos injecteurs d'adrénaline : comment bien les utiliser ?
Dr Guillaume Pouessel (12 minutes)
- Le nouveau PAI pour allergie alimentaire : opposable à tout établissement ?
Dr Guillaume Pouessel (12 minutes)
- Quand et comment réaliser un bilan allergologique chez l'enfant asthmatique ?
Dr Bertrand Delaisi (12 minutes)
- Désensibilisation aux allergènes respiratoires : quel niveau de preuve ?
Dr Bertrand Delaisi (12 minutes)
- Prévention de l'allergie chez le nouveau-né à risque :
lait HA, hydrolysé poussé, acides aminés ou lait standard, lequel choisir ?
Pr Thierry Lamireau (12 minutes)
- Pourquoi les IPP augmentent-ils le risque d'allergie alimentaire ?
Dr Anaïs Lemoine (12 minutes)
- Questions/Réponses entre les experts et les participants (24 minutes)

DPC 1

16 h 00-16 h 30 : Pause

16 h 30
–
17 h 45

- Pourquoi des rectorragies chez un nourrisson ne révèlent-elles pas une APLV dans la majorité des cas ?
Dr Anaïs Lemoine (12 minutes)
- Allergie aux colorants : quand l'évoquer ?
Dr Anaïs Lemoine (12 minutes)
- Peut-on demander un dosage d'IgE spécifiques recombinantes avant une consultation spécialisée en allergologie ?
Pr Lisa Giovannini-Chami (12 minutes)
- Quand doit-on redouter la conversion en forme IgE-médiée d'une allergie initialement non IgE-médiée ?
Pr Lisa Giovannini-Chami (12 minutes)
- Questions/Réponses entre les experts et les participants (27 minutes)

DPC 1

17 h 45-18 h 30 : Table ronde

DPC 1

L'animateur modère la table ronde réunissant tous les experts de cette journée afin de répondre aux questions des participants en allergo-pédiatrie qui seraient restées en suspens.

TICOVAC 0,25 ml ENFANTS est indiqué pour l'immunisation active (prophylactique) contre l'encéphalite à tiques chez les enfants âgés de 1 à 15 ans révolus⁽¹⁾.

TICOVAC 0,5 ml ADULTES est indiqué pour l'immunisation active (prophylactique) contre l'encéphalite à tiques des sujets âgés de 16 ans et plus⁽¹⁾.

TICOVAC 0,25 ml ENFANTS et TICOVAC 0,5 ml ADULTES doivent être administrés selon les recommandations officielles définissant les besoins et le calendrier de vaccination contre l'encéphalite à tiques⁽¹⁾.

TicoVac[®] Enfants & Adultes

Suspension injectable en seringue préremplie
Vaccin de l'Encéphalite à Tiques (virus entier inactivé)

La vaccination est un moyen
de protection contre
l'encéphalite à tiques



Recommandation du Haut Conseil de la santé publique⁽²⁾
Pour les voyageurs devant séjourner en zone rurale ou boisée dans les régions d'endémie jusqu'à 1500 mètres d'altitude, du printemps à l'automne.

Liste I. Collect. Non remboursée par la Sécurité sociale.



Pour une information complète, consultez le Résumé des Caractéristiques du Produit sur la base de données publique du médicament en flashant ce QR Code ou directement sur le site internet : <http://base-donnees-publique.medicaments.gouv.fr>

(1) Résumé des Caractéristiques du Produits Ticovac[®]. (2) Recommandations sanitaires pour les voyageurs. Santé publique France. Bulletin épidémiologique hebdomadaire. Hors-série 21 mai 2019.



JEUDI 19 MARS 2020



SUITE DU PROGRAMME

Messages clés : Douleur de l'enfant

Dr Sylvie Berciaud

18 h 45
–
19 h 45

- Antalgiques de palier II, quelles indications reste-t-il ?
- Comment prévenir les douleurs induites au cabinet ?
- Quelle place pour les techniques psycho-corporelles dans la prise en charge de la douleur ?
- Comment prendre en charge les douleurs intenses à modérées chez les moins de 3 ans ?
- Quand penser à des douleurs neuropathiques et comment les traiter ?
- Devant des douleurs chroniques, comment repérer les douleurs dysfonctionnelles ?

DÉJEUNER-DÉBAT

12 H 45 – 14 H 00

Amphithéâtre C

Modérateur : Pr Patrick Tounian

**L'alimentation du jeune enfant au carrefour
de la science, de la santé et du plaisir**

- Les nouvelles recommandations alimentaires institutionnelles sont-elles justifiées ?
Pr Patrick Tounian, Paris
- Lactoferrine dans les préparations infantiles : un enrichissement prometteur ?
Dr Anaïs Lemoine, Paris
- L'éducation alimentaire de l'enfant est-elle compatible avec la transmission du plaisir ?
Yannis Constantinidès, Paris

Avec le soutien institutionnel de



**Le seul hydrolysât* enrichi en synbiotiques
pour faire tendre le microbiote de l'enfant APLV**
vers celui de l'enfant allaité en bonne santé**

Une formule reconnue pour son goût¹

✓ favorise une bonne acceptabilité¹

La synergie des pré et probiotiques^{4,5}

✓ fait diminuer certains symptômes
allergiques et le recours à leur
traitement^{4,5}

- diminue les symptômes cutanés (érythème fessier, dermatite atopique), respiratoires (respiration sifflante...), digestifs (constipation...)^{1,3}
- diminue le recours aux traitements médicamenteux des symptômes allergiques (broncho-dilatateurs, corticoïdes inhalés, émoullissants...)^{4,5}

*Hydrolysât poussé de protéines (HPP)

**Allergique aux Protéines de Lait de Vache (APLV)

Pepticate SYNEO 1 et Pepticate Syneo 2 sont des DADFMS (Denrées Alimentaires Destinées à des Fins Médicales Spéciales). À utiliser sous contrôle médical.

Indications de prise en charge des HPP (Arrêté du 23 fév. 2010, JO du 2 mars 2010) : Allergie avérée aux protéines de lait de vache dont le diagnostic est posé dans un établissement de santé comportant une activité spécialisée dans le suivi de cette affection.

1. Meslin K, et al. Palatability of hypoallergenic formulas for cow's milk allergy and healthcare professional recommendation. *Pediatr. Allergy Immunol.* 29: 857-862 (2018)

2. Vandewpas Y et al. *J. Pediatr. Gastroenterol. Nutr.* 1993.

3. Abrahamse-Berkeveld et al. Infant formula containing galacto- and fructo-oligosaccharides and *Bifidobacterium breve* M-16V supports adequate growth and tolerance in healthy infants in a randomised controlled, double-blind, prospective, multicentre study. *Journal of Nutritional Science* 2019, 1-13.

4. Vander Aa et al. *Clin Exp Allergy* 2010.

5. Vander Aa et al. *Clin Exp Allergy* 2011.

Pour plus d'informations sur les synbiotiques et ces études, rendez-vous sur www.aplv.fr/synbiotiques



Un nouvel équilibre pour bien grandir^{2,3}

VENDREDI 20 MARS 2020



DÉPISTAGES

Concepteur : Pr David DA FONSECA

09 h 00-12 h 30 : Mises au point interactives

Modérateur : Pr David Da Fonseca

9 h 00
–
10 h 00

- Nouvelle organisation du dépistage néonatal: quels enjeux?
Pr Frédéric Huet (30 minutes)
- Dépistage de l'autisme: comment être efficace sans être excessif?
Pr David Da Fonseca (30 minutes)

10 h 00-10 h 30 : Pause

10 h 30
–
12 h 30

- Dépistage précoce des "dys"
Dr Michel Habib (30 minutes)
- Nouveaux outils en génétiques: quel intérêt pour le dépistage?
Dr Alexandre Fabre (30 minutes)

12 h 30-14 h 00 : Pause déjeuner

14 h 00-17 h 30 : Questions flash

Modérateur : Pr Patrick Tounian

14 h 00
–
16 h 00

- Dépistage visuel en cabinet de pédiatrie: le réfractomètre est-il indispensable?
Pr Dominique Bremond-Gignac (12 minutes)
- Dépistage des troubles visuels: quand adresser au spécialiste?
Pr Dominique Bremond-Gignac (12 minutes)
- Y-a-t-il un intérêt à dépister précocement des troubles orthodontiques?
Dr Arabelle Van Der Zwalm (12 minutes)
- Quand et comment dépister les conséquences d'une mauvaise hygiène bucco-dentaire ?
Dr Arabelle Van Der Zwalm (12 minutes)
- Dépistage des troubles auditifs en maternité: quels progrès et quelles perspectives?
Dr Damien Bonnard (12 minutes)
- Dépistage des troubles auditifs en cabinet de ville: quels outils?
Dr Damien Bonnard (12 minutes)
- Dépistage de la luxation congénitale de hanche: où en est-on ?
Dr Pierre Mary (12 minutes)
- Dos douloureux: organique ou fonctionnel ?
Dr Pierre Mary (12 minutes)

16 h 00-16 h 30 : Pause

16 h 30
–
17 h 30

- Quand penser à un trouble neurologique devant une anomalie orthopédique ?
Dr Pierre Mary (12 minutes)
- Refus scolaire : que faire ?
Pr David Da Fonseca (12 minutes)
- Faut-il tracer les courbes d'IMC pour dépister précocement l'obésité ?
Pr Patrick Tounian (12 minutes)
- Dépistage de l'hypercholestérolémie : généralisé ou ciblé ?
Pr Patrick Tounian (12 minutes)

Questions aux experts

Modérateur : **Pr David Da Fonseca**

17 h 30
–
18 h 00

Le président modère la table ronde réunissant tous les experts de cette journée afin de répondre aux questions des participants sur les dépistages qui seraient restées en suspens.



[Accueil](#) [Pré-programme des 21es JIRP](#) [Renseignements pratiques](#) [Compte rendu des JIRP](#) [Galerie](#)

21es Journées Interactives de Réalités Pédiatriques

Judi 19 mars 2020
& Vendredi 20 mars 2020
au Palais des congrès,
Bordeaux

INSCRIVEZ-VOUS AU CONGRÈS

VALIDEZ VOTRE DPC



Judi 19 mars

Allergologie pédiatrique : actualités sur les allergies alimentaires et respiratoires

Concepteurs : **Pr T. Lamireau, Dr B. Delaisi**



Vendredi 20 mars :

Dépistages

Concepteur : **Pr D. Da Fonseca**

BULLETIN D'INSCRIPTION À RETOURNER À :

PERFORMANCES MÉDICALES – 91, AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE – 75 011 PARIS

Nom :

Prénom :

Adresse :

Ville/Code postal :

Téléphone :

Fax :

E-mail :

■ Droits d'inscription

Les droits d'inscription comprennent :

- L'accès aux conférences,
- L'accès aux pauses-café et aux déjeuners-buffets.

Médecins

- Totalité du congrès : 210 €
 - 1 jour de congrès : 150 €
- Précisez le jour : Jeudi 19/03 Vendredi 20/03

DES/DIS/Étudiants

- Totalité du congrès : 140 €
 - 1 jour de congrès : 110 €
- Précisez le jour : Jeudi 19/03 Vendredi 20/03

■ Mode de paiement

- Par chèque (à l'ordre de Performances Médicales)

- Par carte bancaire n°

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

(À l'exception d'American Express)

Date d'expiration :

--	--	--	--

 Cryptogramme :

--	--	--	--

Possibilité de paiement en ligne sur www.jirp.info
(paiement sécurisé)

■ Transports



- SNCF : 20 % de réduction sur les trajets aller/retour.
Je souhaite un ficher SNCF.
- Transport aérien : lors de la confirmation de votre inscription, un numéro d'agrément vous sera transmis. Il vous permettra d'obtenir des réductions sur les transports aériens.

■ Hébergement

- Je souhaite recevoir une liste d'hôtels proches du Palais des Congrès de Bordeaux (liste également disponible sur le site Internet : www.jirp.info)

Je souhaite valider mon DPC aux 21^{es} JIRP

Valorisable au titre du DPC

L'inscription au DPC se fait indépendamment de celle au congrès

DPC 1 – Allergologie pédiatrique : actualités sur les allergies alimentaires et respiratoires
N° 5249200049 – Session 1

Vous êtes médecin libéral ou de Centre de Santé :

Vous devez vous inscrire au DPC directement via le site mondpc.fr
avec le numéro d'agrément **5249200049 – Session 1**

Vous êtes médecin salarié, hospitalier :

Votre programme DPC peut être financé par l'OPCA de votre employeur.

Un accueil DPC vous permettra également de vous inscrire sur place

Coordination scientifique : Pr Patrick Tounian, Dr Bertrand Delaisi

Organisation : Performances Médicales

91, avenue de la République – 75540 Paris Cedex 11

Nimenrix®

Vaccin méningococcique conjugué
des groupes A, C, W₁₃₅ et Y

Nimenrix® est indiqué dans l'immunisation active des sujets à partir de 6 semaines contre les maladies méningococciques invasives dues aux *Neisseria meningitidis* des groupes A, C, W₁₃₅ et Y¹

Nimenrix® doit être utilisé selon les recommandations officielles¹



**UNE PROTECTION
CONTRE
4 SÉROGROUPES
DE NEISSERIA
MENINGITIDIS¹**

Le Haut Conseil de la santé publique rappelle la liste des personnes qui relèvent d'une vaccination par un vaccin quadrivalent méningococcique A, C, Y, W₁₃₅²

Population recommandée remboursable à 65 % par la sécurité sociale, à partir de 12 mois :

❖ Les sujets devant pouvoir bénéficier d'une protection durable et étendue vis-à-vis d'un nombre élargi de sérogroupes de méningocoque :

- les personnes porteuses d'un déficit en fraction terminale du complément ou qui reçoivent un traitement anti-C5A ;
- celles qui sont porteuses d'un déficit en properdine ;
- ou celles ayant une asplénie anatomique ou fonctionnelle ;
- les sujets ayant reçu une greffe de cellules souches hématopoïétiques.

❖ Pour cette population, le HCSP recommande qu'une vaccination de rappel tétravalente ACYW conjuguée soit effectuée tous les 5 ans.*³

Population recommandée non remboursable :

❖ Les personnels des laboratoires de recherche travaillant spécifiquement sur le méningocoque ;

❖ Les sujets exposés transitoirement aux méningocoques A, Y ou W₁₃₅ :

- du fait d'un contact avec un cas d'infection invasive à méningocoque de sérotype A, Y, ou W₁₃₅ (la vaccination doit alors être réalisée au plus tard dans les 10 jours qui suivent l'hospitalisation du cas index) ;
- ou se rendant dans une zone d'endémie à méningocoque A, Y ou W₁₃₅, notamment la ceinture de la méningite en Afrique subsaharienne dans les conditions suivantes : au moment de la saison sèche ou dans toute autre zone où sévit une épidémie, avec un contact étroit et prolongé avec la population locale. La vaccination doit être réalisée au moins 10 jours avant le départ.

❖ **La vaccination est obligatoire** pour l'obtention des visas pour le pèlerinage en Arabie Saoudite⁴ (pèlerinage de La Mecque (Hadj ou Umrah)). La vaccination doit être réalisée au moins 10 jours avant le départ.

* Si la personne a reçu antérieurement un vaccin tétravalent polysidique non conjugué ACYW ou un vaccin polysidique non conjugué A+C, un délai de 3 ans est recommandé avant de la vacciner avec un vaccin conjugué monovalent C ou avec un vaccin conjugué tétravalent ACYW.⁵

Liste I

Collect.

Pour une information complète, consultez le Résumé des Caractéristiques du Produit sur la base de données publique du médicament en flashant ce QR Code ou directement sur le site internet : <http://base-donnees-publique.medicaments.gouv.fr>



1. Résumé des Caractéristiques du Produit NIMENRIX®.
2. Avis du Haut Conseil de la Santé Publique, relatif à l'utilisation du vaccin méningococcique tétravalent conjugué A, C, Y, W₁₃₅ NIMENRIX® et à la place respective des vaccins méningococciques tétravalents conjugués et non conjugués. 12 juillet 2012.
3. Haut Conseil de la Santé Publique. Avis relatif à la vaccination antiméningococcique C. 9 décembre 2016.
4. Recommandations sanitaires pour les voyageurs, 2018. BEH Hors-Série du 25 mai 2018. <http://invs.santepubliquefrance.fr/Publications-et-outils/BEHBulletin-epidemiologique-hebdomadaire/Archives/2018/BEH-hors-serie-Recommandations-sanitaires-pour-les-voyageurs-2018>. Consulté en mars 2019.
5. Ministère des Solidarités et de la Santé. Calendrier des vaccinations et recommandations vaccinales 2019.

